

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/03/17

Dossier complet le :

14/03/17

N° d'enregistrement :

F09317P0080

1. Intitulé du projet

Pôle d'échanges de Gardanne

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SPLA Pays d'Aix Territoires

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jean-Louis VINCENT

RCS / SIRET

5 | 2 | 0 | 6 | 6 | 8 | 4 | 4 | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0

Forme juridique

EPL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41° a)	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur le réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare ferroviaire de Gardanne, afin d'augmenter l'offre de stationnements existante en prévision de l'augmentation du trafic TER sur la ligne Marseille Gardanne Aix et d'augmenter la capacité de la gare routière et d'en optimiser son fonctionnement. Il est ainsi prévu :

- La réalisation d'un parking en R+2 d'environ 350 places, intégrant les dispositifs conservatoires lui permettant de passer en R+3 avec environ 450 places;
- Le réaménagement de la gare routière, passant de 6 à 9 quais;
- Le traitement des cheminements piétons et vélos dans l'emprise du projet;
- La réalisation de 30 places sécurisées pour vélos.

Il est également prévu un bassin de rétention des eaux pluviales pour le parking silo, d'une contenance de 330 m3 situé en infrastructure du parking.

4.2 Objectifs du projet

Le pôle d'échanges multimodal actuel de la gare de Gardanne se situe en entrée Nord-Ouest du centre-ville, au carrefour de l'avenue Lieutaud, du boulevard Carnot et du Boulevard Victor Hugo, au droit de l'usine Pechiney. Il comprend, entre autre, un parking, qui présente un déficit de places de stationnement, avec une fréquentation de 190 véhicules pour une offre de 119 emplacements. Si l'on prend en compte les données RFF, en termes de montées et descentes sur les TER, le nombre de places nécessaires serait de l'ordre de 251. D'après l'étude préliminaire de la modernisation de la ligne SNCF Aix-Marseille, l'augmentation du trafic TER devrait engendrer en 2020, 4500 montées/descentes, à comparer aux 2000 actuelles. Cet accroissement de trafic engendrerait mécaniquement un besoin de places de stationnement de 565 places. L'amélioration de l'offre et du réseau de transport en commun devrait permettre de réduire ce besoin d'environ 340 places, en prenant des hypothèses d'augmentation de la part des usagers en covoiturage, à pieds, en transports en commun et à vélo. Les études circulatoires existantes (cf annexe 6 : synthèse des études circulatoires) ont permis à la Métropole Aix Marseille Provence de se positionner sur un parking R+2 d'environ 350 places, dont la structure sera prévue pour accueillir, éventuellement, un niveau supplémentaire dans le futur. Il est à noter que l'amélioration de l'offre et du réseau de transport passe par le réaménagement de la gare routière passant de 6 à 9 quais et par la réalisation de place pour les vélos.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pour des raisons de continuité du service public, la réalisation du Pôle Multimodal sera réalisée en deux tranches de travaux successives.

- 1ère tranche : Parking silo.
Surface emprise : 3480 m²
Durée des travaux : 12 mois

- 2ème tranche : Gare routière.
Surface emprise : 4200 m²
Durée des travaux : 4 mois

La 2ème tranche sera lancée qu'une fois la 1ère tranche mise en service.

Cf. Annexe 4 : schéma des deux tranches de travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les neuf quais de la gare routière seront situés autour d'un grand parvis piétons, face à la gare ferroviaire, à la place de la gare routière existante. Les cheminements piétons se feront le long des quais et au travers du parvis central, assurant la liaison entre l'entrée de la gare routière, les quais, la gare SNCF et le parking relais.

Concernant le parking relais, l'accès des véhicules se fera depuis l'avenue Lieutaud ainsi que depuis le rond-point des Phocéens. La sortie se fera sur l'avenue Lieutaud. Le parking est ouvert, avec un dernier niveau à ciel ouvert. L'accès au parking sera un accès réglementé payant ; le premier quart d'heure sera gratuit et les usagers des transports en communs bénéficieront de tarifs préférentiels. L'ouvrage intègre des locaux range-vélos, un local pour les chauffeurs de bus et des locaux techniques permettant d'abriter les équipements techniques nécessaires au fonctionnement du pôle d'échanges (vidéo-surveillance, signalisation dynamique, affichage des quais, régulation des accès,...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise parking silo :	3 480 m ²
Emprise gare routière :	4 200 m ²
Emprise pôle multimodal :	7 680 m ²
Linéaire quais autobus :	140 ml environ
Largeur quais gare routière :	3,70 m minimum
Surface espace piétonnier de la gare routière :	2 000 m ²
Nombre de niveaux du parking : première phase sur 3 niveaux (environ 350 places) puis, éventuellement, deuxième phase en surélévation (environ 450 places)	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Gare de Gardanne
Avenue de la Gare
13120 Gardanne

Coordonnées géographiques¹Long. 5 ° 46 ' 37 " 19 Lat. 43 ° 45 ' 6 " 07

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du secteur de projet est la ZNIEFF de type 2 "Massif du Montaignet", situé à plus de 3km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire du Pays d'Aix est couvert par un PPBE 2015-2020 soumis à l'approbation du conseil communautaire du 17 décembre 2015
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPR mouvements de terrain (carrières souterraines de pierre à ciment) s'applique sur la commune de Gardanne (approuvé par arrêté préfectoral du 22 octobre 2009).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de la gare se situe en limite de site ou sols pollués; les plus proches étant : - PAC 1310345 : Alcan aluminium Pechiney, situé à environ 350m. - PAC 1302820 : Cie Alais, Frogés et Camargue (activité terminée), situé à environ 350m - PAC 1302827 : Garage Orak (activité terminée), situé à environ 150m - PAC 1302831 : Sansone Blaise (activité terminée), situé à environ 250m - PAC 1302836 : Cie Alais, Frogés et Camargue (activité terminée), situé à environ 350
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de projet se situe : - A environ 10 km du site Natura 2000 FR 9301605 "Montagne Sainte-Victoire". - A environ 4 km du site Natura 2000 FR 9301603 "Massif du Garlaban".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche du secteur de projet est situé à 2 km : site classé 93C13018 "Domaine de Valabre".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas de prélèvement d'eau, celui-ci étant réalisé en superstructure.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est excédentaire en matériaux de 5 000 m3 environ.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réalisation du parking relais n'engendre pas de déplacements/trafics supplémentaires puisqu'il a pour objectif d'absorber le déficit de place de stationnement, engendrant du stationnement sauvage aux abords de la gare.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier sera génératrice de nuisances sonores dans un milieu urbain. Des mesures de réductions adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux. Les routes départementales situées à proximité, telles que la RD6 et la RD58A, ainsi que la gare ferroviaire engendrent déjà actuellement des nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les travaux sont susceptibles d'engendrer des vibrations par l'utilisation de certains engins. Des mesures de réductions adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il existe actuellement un éclairage déjà présent sur le site. Les nouvelles modalités d'éclairage seront adaptées à la typologie des espaces.</p> <p>Le site est également concerné par les émissions lumineuses des voies et de l'usine situées à proximité.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La réalisation des travaux est susceptible de générer l'émission de poussières. Des mesures de réductions adéquates seront préconisées et contractualisées avec les entreprises chargées des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets de chantiers seront stockés et traités selon la filière adaptée. L'entreprise en charge des travaux devra mettre en place les moyens appropriés pour recueillir et traiter les déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune modification sur les activités humaines, si ce n'est une amélioration des conditions de stationnement, des cheminements piétons et cycles et une plus grande sécurisation du secteur qui ne souffrira plus de stationnement sauvage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty box for description of measures and characteristics]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu :

- de l'intérêt général de cet aménagement qui vise, en liaison avec la modernisation de la ligne Marseille Gardanne Aix et l'augmentation du trafic TER, à améliorer la capacité d'accueil des véhicules légers, vélos et transports en communs du pôle d'échanges ;
 - de l'état actuel de ce site urbain qui ne présente pas de sensibilité particulière ;
 - des impacts faibles qu'engendrent le projet sur l'environnement ;
- nous estimons que le projet de réaménagement de pôle d'échanges de la gare ferroviaire de Gardanne peut être dispenser d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage Annexe 2 : Plan de situation Annexe 3 : Photographies permettant de situer le projet dans l'environnement proche et dans le paysage lointain Annexe 4 : Plans du projet Annexe 5 : Plan des abords du projet Annexe 6 : Synthèse des études de circulation Annexe 7 : Diagnostic paysager

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Aix-en-Provence

le, 09 Mars 2017

Signature


Le Directeur
Jean-Louis VINCENT

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

